

# Rapport d'Orientation Budgétaire

Exercice 2017



D O S S I E R   D E   P R É S E N T A T I O N



Mardi 18 octobre 2016 - 14h30

**Espace Malraux à Joué-lès-Tours**



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE  
D'INDRE-ET-LOIRE

[www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite "Loi NOTRE" a créé le "Rapport d'Orientations Budgétaires" (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat sur les orientations budgétaires.

Selon ce texte, inséré à l'article L2312-1 du CGCT, dans les communes (...) et EPCI de plus de 10 000 habitants, le ROB présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette.

L'article D2312-3 du CGCT vient préciser pour la présentation de la structure qu'elle doit comporter une présentation de l'évolution des dépenses et des effectifs de la collectivité.

Dans le cadre de son débat d'orientation budgétaire, le SIEIL s'est toujours attaché à une présentation exhaustive de ses dépenses et recettes par compétences tant en Fonctionnement qu'en Investissement.

L'audit financier réalisé en 2015 avait permis de présenter pour le débat d'orientation budgétaire 2016 une analyse rétrospective financière complète des finances du SIEIL.

Le présent rapport s'attachera à mettre à jour ses informations et à les compléter d'un bilan détaillé de l'effectif global du SIEIL et de son évolution.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

*Le Président du SIEIL - Jean-Luc DUPONT*

*Et ses vice-Présidents : Fabrice BOIGARD, premier vice-Président, Catherine CÔME (communication), Michel GASIOROWSKI (Electricité), Antoine TRYSTRAM (Electricité et Prospectives), Jackie MATHEVET (Eclairage public), Serge CANADELL (Environnement), Gérard MARTELLIERE (Gaz), Francis BAISSON (SIG), Délégation spéciale à un membre du Bureau : Philippe BEHAEGEL (Communications électroniques).*

## GLOSSAIRE

---

<b>AMI :</b>	Appel à Manifestation d'Intérêt
<b>AMOA :</b>	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
<b>AO :</b>	Appel d'Offres
<b>AODE :</b>	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (électricité - gaz)
<b>BP :</b>	Budget Primitif
<b>BS :</b>	Budget Supplémentaire
<b>B/I :</b>	Bénéfice sur Investissement
<b>DGFIP :</b>	Direction Générale des Finances Publiques
<b>ENR :</b>	Énergies Renouvelables
<b>FNCCR :</b>	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
<b>GED :</b>	Gestion Électronique des Documents
<b>PCRS :</b>	Plan Corps de Rues Simplifié
<b>PEC :</b>	Pôle Énergie Centre (Entente interdépartementale des syndicats d'énergie du 18, 28, 36 et 37)
<b>SAEML :</b>	Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
<b>TCCFE :</b>	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

## CONTEXTE NATIONAL

(Source Rapport de l'observatoire des finances locales)

Après deux années de croissance modérée, **la croissance de l'économie française s'est accélérée** en 2015 : le produit intérieur brut (PIB) progresse de **+1,3 %** en euros constants, après +0,6 % en 2013 et en 2014. Cette évolution s'explique en grande partie par une augmentation plus rapide que l'année précédente de la consommation et des dépenses d'investissement. Ceci compense la contribution toujours négative du commerce extérieur.

**Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) se réduisent de -1,3 % en 2015.** En particulier, les dépenses d'investissement diminuent fortement pour la deuxième année consécutive (-10,0 % après -8,4 % en 2014), après les fortes hausses de 2012 et 2013, ce qui est dû en partie au cycle électoral communal même si ces diminutions sont plus marquées que lors des précédents cycles. Les investissements des APUL représentent 55,1 % de l'investissement des administrations publiques (APU) dans leur ensemble, proportion en baisse de 1,4 point en un an ; en raisonnant uniquement sur les investissements hors recherche et développement réalisés en interne, les administrations publiques locales représentent 67,1 % des investissements publics en 2015.

**En revanche, les recettes de fonctionnement ont progressé à un rythme plus rapide qu'en 2014 : +1,7 % après +1,0 %.** Cette accélération provient des impôts locaux, qui ont augmenté de +4,4 %, après +0,8 % en 2014.

Ainsi, le niveau de l'épargne brute repart à la hausse en 2015 (+2,1 %), après trois années de baisse, pour atteindre 27,8 Md€. Cette progression ne concerne cependant que le secteur communal, l'épargne brute des départements et des régions étant toujours orientée à la baisse (respectivement -0,8 % et -2,7 %).

**En 2017, le gouvernement a décidé de nouvelles économies sur les champs non prioritaires de son action**, en assurant que toutes les dépenses nouvelles seraient "bel et bien financées".

Trois ministères verront leurs moyens réduits. Il s'agit du ministère des Finances, dont le budget sera amputé de 165 millions d'euros, de l'Economie (36 millions) et celui de l'Aménagement du territoire (26 millions).

**L'année 2017 verra des modifications importantes dans les périmètres des collectivités locales.** Tout d'abord, la loi NOTRe du 7 août 2015 a fixé un seuil minimal de population de 15 000 habitants pour les groupements à fiscalité propre, pouvant faire l'objet d'adaptations pour les territoires peu densément peuplés ou situés en zone de montagne. Ainsi, alors que la France comptait 2062 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) arrêtés au 31 mars 2016 prévoient au 1<sup>er</sup> janvier 2017 une diminution de leur nombre qui pourrait atteindre 40%. Par ailleurs, après la création de 317 communes nouvelles au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le mouvement de regroupement des communes devrait se poursuivre dans les années à venir.

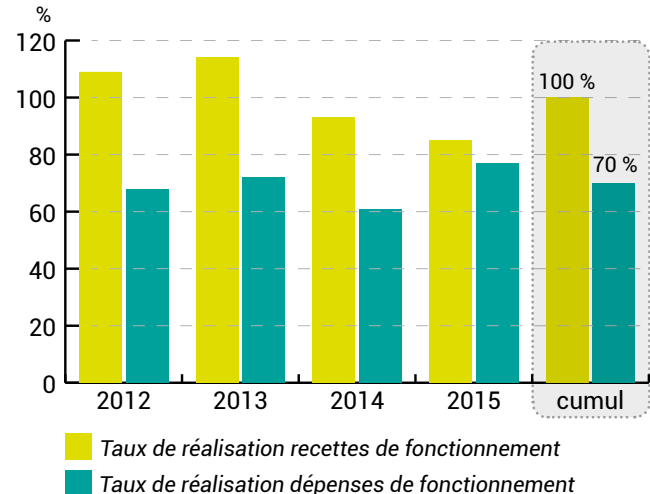
## ETUDE FINANCIERE RETROSPECTIVE - COMPTES ADMINISTRATIFS 2012-2015

Les indicateurs présentés ci-dessous ont vocation à présenter la situation financière du SIEIL.

Cette dernière s'est stabilisée sur les deux dernières années, intégrant une augmentation des charges et des recettes en fonctionnement en lien avec l'augmentation du nombre d'adhésion à la compétence éclairage public. Pour ce qui est de l'investissement, le niveau de dépenses d'équipement reste stable, avec un besoin de financement en diminution depuis 2013 (-12 % entre 2014 et 2015).

### TAUX DE RÉALISATION 2012-2015

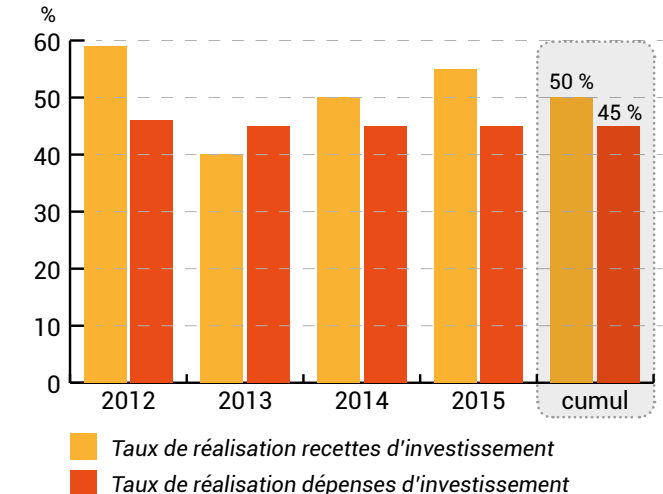
#### > Fonctionnement



Taux de réalisation moyen des recettes = 100 %  
Taux de réalisation moyen des dépenses = 70 %

A noter que le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement, de 61 % en 2014 atteint 77 % en 2015.

#### > Investissement



Taux de réalisation moyen des recettes = 50 %  
Taux de réalisation moyen des dépenses = 45 %

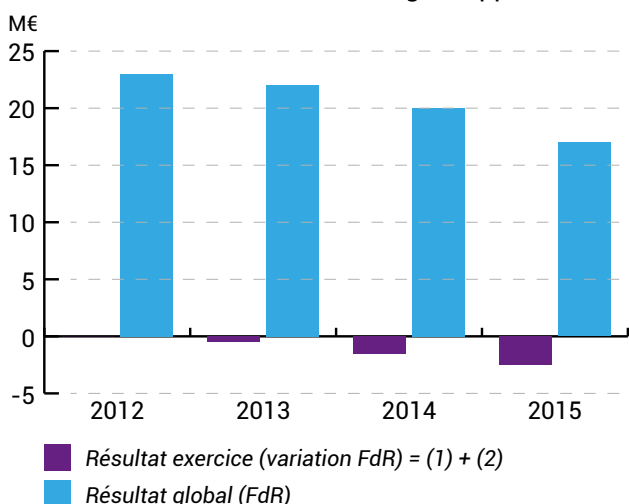
Le taux d'exécution des dépenses d'investissement reste stable depuis 2009.

### RÉSULTATS ET FONDS DE ROULEMENT

Le résultat de l'exercice peut être assimilé à la variation du fonds de roulement au 31 décembre.

Le fonds de roulement (FDR) de la collectivité correspond à la somme des résultats cumulés en fonctionnement et en investissement.

L'affectation du résultat permet d'abord de couvrir exactement le déficit d'investissement (restes à réaliser compris) de l'année antérieure, puis le solde est reporté en recettes de fonctionnement de l'exercice suivant. Il servira à financer les travaux inscrits au budget supplémentaire.

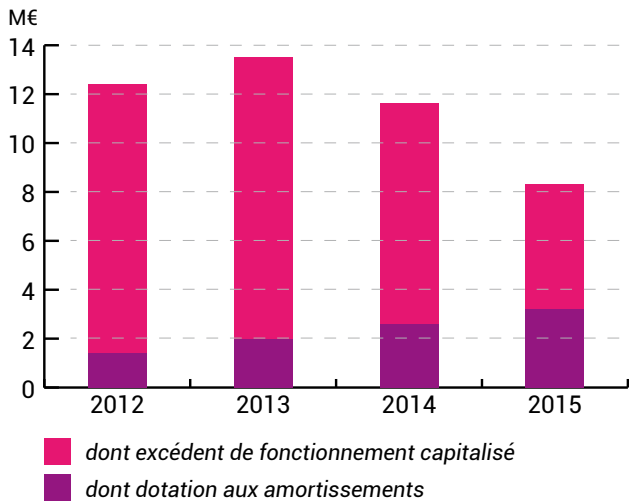


Il convient de noter que depuis 2012, les résultats de chaque exercice sont déficitaires. Ainsi, chaque année, un prélèvement sur le fonds de roulement est opéré.

Ce dernier a diminué de 2,6 M € entre 2014 et 2015. Cela s'explique en partie par des régularisations comptables effectués sur la redevance dite R2, dont certains montants restent encore en discussion avec ENEDIS. Toutefois, le fonds de roulement de 17,3 M € au 31/12/2015 reste élevé.

Le résultat disponible au 31/12/2015 est de 6,12 M € et a été repris au Budget Supplémentaire 2016. Ce dernier est en diminution de - 42 % par rapport à l'exercice 2014 (s'expliquant par une augmentation du niveau des dépenses de fonctionnement en 2015 par rapport à 2014 et à un solde de Restes à Réaliser en diminution par rapport à l'année précédente).

## CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT



L'épargne nette hors produits exceptionnels tend à baisser depuis 2013. En 2015, celle-ci diminue de 3,3 M€ par rapport à 2014.

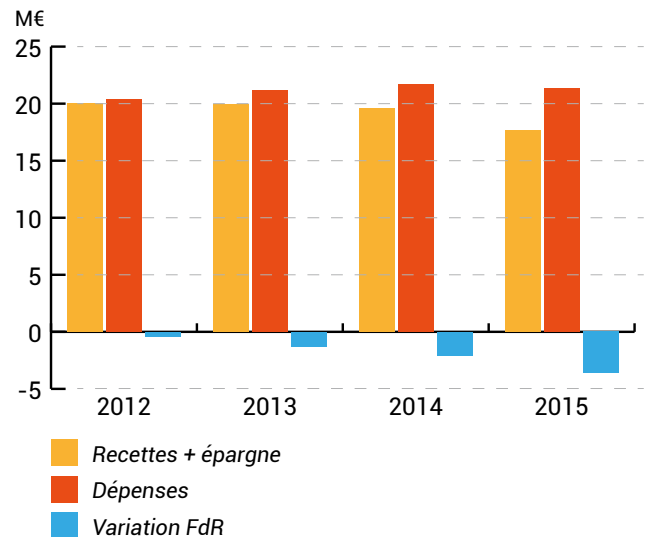
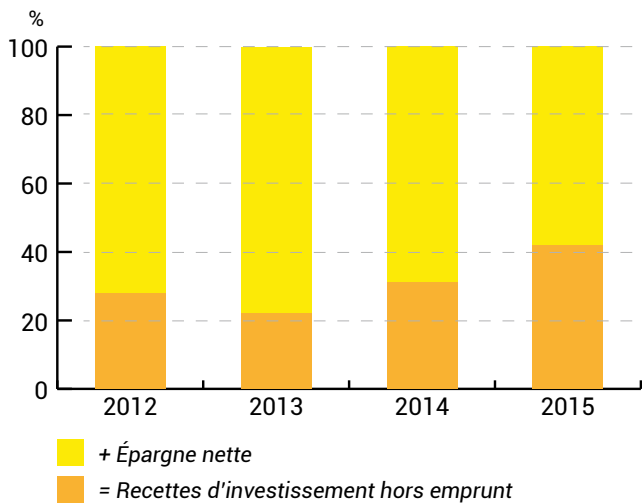
Par ailleurs, la part des amortissements augmentant d'environ 500 000 € tous les ans depuis 2011, l'excédent de fonctionnement capitalisé tend à diminuer.

Cela s'explique principalement par l'augmentation des charges de fonctionnement (évolution détaillée ci-dessous) et par l'écriture de régularisation faite pour les redevances R2.

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sur la période 2012-2015, les dépenses d'investissement cumulées hors dette représentent 84,6 M €, et les recettes hors emprunts 31,1 M€. Le besoin de financement cumulé sur 4 ans est donc de 53,5 M€.

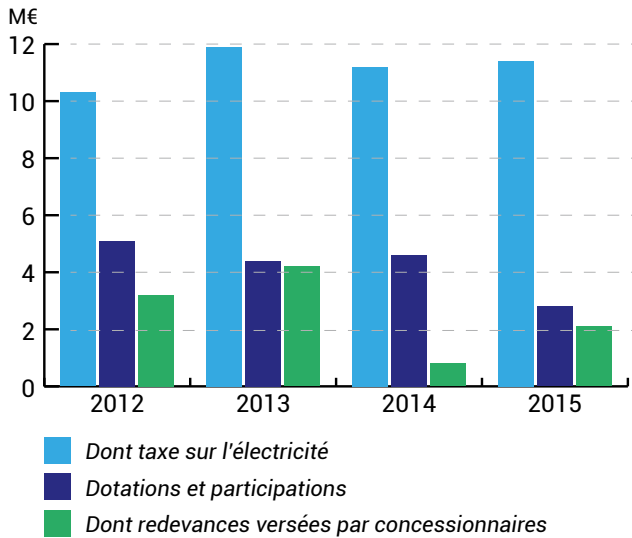
Ce dernier a été comblé tous les ans par l'épargne nette, affectée en totalité depuis 2012 à la couverture du besoin de financement. Il est totalement couvert grâce à un prélèvement du fonds de roulement (de 3,6 M€ pour l'exercice 2015).



Malgré le prélèvement opéré sur le fonds de roulement en 2015 pour couvrir le besoin de financement de l'exercice, au 31/12/2015, le fonds de roulement représente 17,3 M €. Ce résultat permet au SIEIL de recourir à l'emprunt nouveau pour soutenir les projets des collectivités adhérentes, notamment pour la mise en place du PLAN DE CORDS DE RUE SIMPLIFIÉ, en conservant une capacité de désendettement favorable.

## FONCTIONNEMENT

### > Produit de fonctionnement



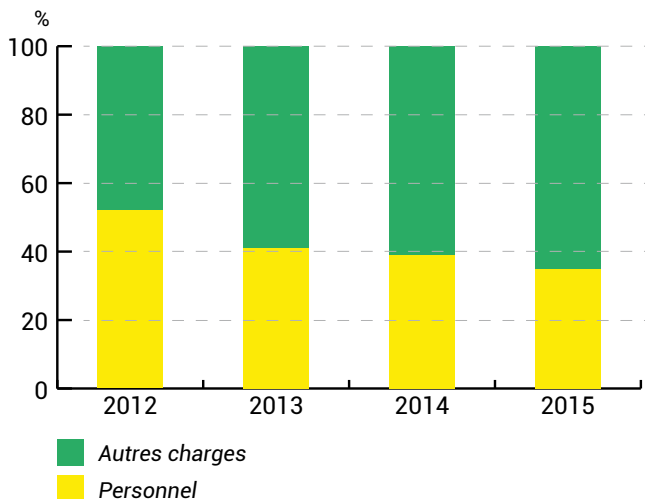
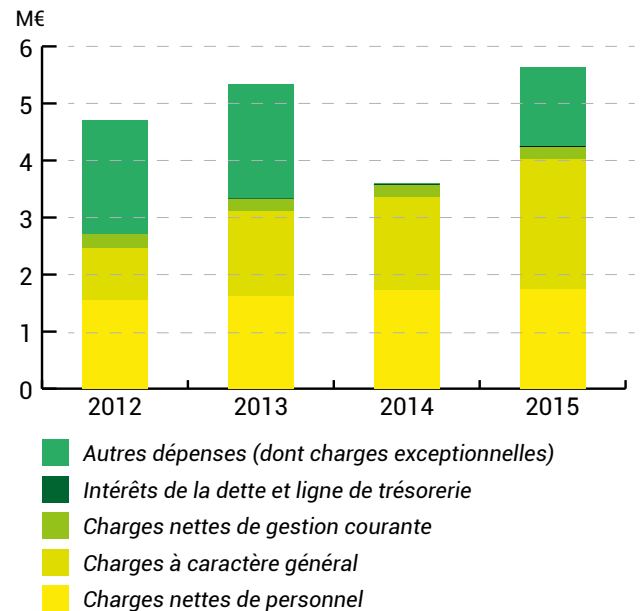
Les produits de fonctionnement du SIEIL sont composés à 70 % de la TCFE. Cette dernière permet de dégager une épargne nette permettant de financer une partie des travaux comptabilisés en investissement.

Les participations versées par les communes et intercommunalités dans le cadre de ces travaux représentent 2,8 M €. Enfin, le troisième poste significatif correspond aux redevances versées par les concessionnaires, dont la variation entre 2013 et 2014 s'explique par le règlement d'un contentieux avec ENEDIS.

### > Charges de fonctionnement et de personnel

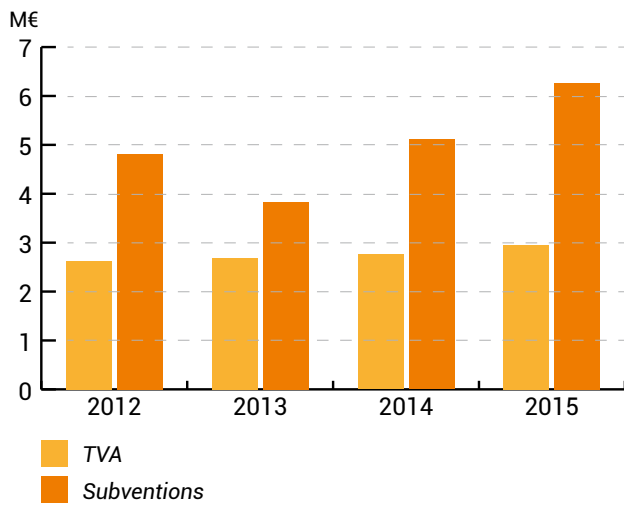
Les dépenses de fonctionnement augmentent sous l'effet d'une écriture comptable, annulant des Redevances R2 non perçues en 2013 pour 1,4 M€.

Il convient de noter que les charges générales évoluent de +42 % entre 2014 et 2015, en lien avec l'augmentation des adhésions pour l'éclairage public (maintenance et audit des réseaux).



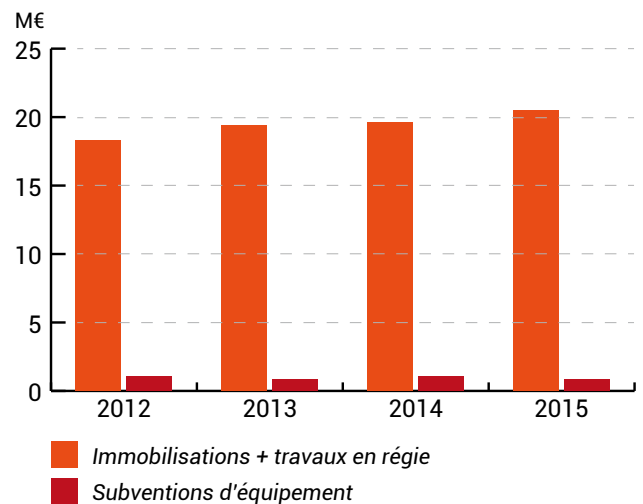
Le poids des charges de personnel au sein des dépenses réelles de fonctionnement tant à diminuer, s'expliquant notamment par les dépenses de fonctionnement nouvelles générées par les transferts de compétences relatifs à l'éclairage public.

**> Recettes et dépenses d'investissement**



Les recettes d'investissement sont principalement constituées des subventions versées par le CAS FACÉ et par ENEDIS (pour les travaux de dissimulation). Par ailleurs, la récupération de TVA opérée via un reversement par ENEDIS sur la base des travaux réalisés représente près de 30 % en 2015 des recettes réelles d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont majoritairement composées de travaux réalisés par le SIEIL, autorité concédante et maître d'ouvrage. Les fonds de concours en investissement versés par le SIEIL restent minoritaires et représentent en moyenne 4,5 % des dépenses d'équipement depuis 4 ans.



Enfin, il convient de rappeler que depuis le 31/12/2014, le SIEIL a totalement remboursé son capital restant dû.

## LES COMPETENCES DU SIEIL EN CHIFFRES

### ÉLECTRICITÉ

276 communes sont adhérentes à la compétence ELECTRICITE du SIEIL.

En 2015 : - 100 km 310 m de réseaux ont été construits par le SIEIL,

- 82% en réseaux souterrains,
- 17,4 millions d'euros d'investissements,
- 377 chantiers (62 dissimulations, 66 renforcements, 75 sécurisations et 174 extensions)
- 122 réhabilitations de postes de transformation et 3 déconstructions de "cabine haute".

En 2015 le SIEIL a choisi, afin de soutenir les projets des communes membres et maintenir l'activité économique locale, d'augmenter sa quote-part de participations sur les travaux. Cette stratégie a été payante et a permis d'aider les communes à réaliser leurs projets, de maintenir le portefeuille de dossiers au SIEIL et de soutenir l'activité économique locale.

**Le Bureau du SIEIL proposera au Comité syndical le 18 octobre de prolonger ce soutien financier sur l'année 2017.**

Au titre du contrôle communal de la concession de distribution publique d'énergie électrique, le SIEIL a contrôlé 80 000 supports, 160 000 photos des ouvrages ont été prises et insérées dans le SIG.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

150 communes sont adhérentes à la compétence "ECLAIRAGE PUBLIC" du SIEIL.

En 2015 : - 251 dossiers de travaux neufs ont été réalisés dont 49 dossiers d'extension, 134 de renouvellements de matériel et 68 de dissimulation, représentant 1 164 987,67€ de dépenses de fonctionnement,

- 55 sinistres ont donné lieu à intervention,
- 59 dossiers de fonds de concours en Eclairage public et Lampes à vapeur de mercure ont été attribués pour un montant total de 645 713€, et 6 dossiers de mise en lumière pour un montant total de 8 647€.

Depuis 2011 et la mise en place de la compétence éclairage public, le SIEIL a investi massivement sur le patrimoine des communes, le budget 2017 se stabilise au vu des nouvelles adhésions mais aussi de l'efficience du parc à présent rénové.

L'accent est volontairement mis sur l'installation de matériel plus économique et démonstratif au moment où les communes et leurs intercommunalités devront écrire ou réécrire leur PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial). A ce titre, le SIEIL soutient aussi les programmes de travaux des communes engagées dans un programme TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte).

### GAZ

103 communes ont transféré leur compétence "GAZ" au SIEIL.

En 2015 : - 33 communes sont alimentées en gaz naturel par GRDF,

- 31 communes sont alimentées par un réseau de distribution de gaz propane,
- Les autres communes ont un réseau de gaz en cours de construction ou de délégation de service public.

Les concessionnaires sont Butagaz (1 commune), GrDF (34 communes), Primagaz (1 commune) et Sorégies (57 communes).

La Commission gaz a engagé en 2016 une réflexion importante avec les distributeurs sur les capacités de production et d'injection de biogaz avec pour objectif de développer dès 2017 plusieurs projets.

### IRVE (Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides)

A fin 2016, le territoire du SIEIL bénéficiera de l'installation de plus de 200 infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides, majoritairement composé de bornes doubles (18 kWh) pour une charge lente ou accélérée et de 2 super chargeurs pour une charge rapide. Quatre autres chargeurs seront implantés en 2017.

Les prises des bornes installées ont été mises aux normes européennes cet été, avec le changement de prise Type-3 par des prises Type-2 pour une puissance de 3 à 43 kVa ; et ce pour un montant total de 750 000€.

Le transfert de la gestion IRVE vers EneRSIEIL début 2016 a permis la mise en place après mise en concurrence d'un service complet de gestion des bornes (Société VIRTA) avec l'accessibilité au réseau européen de recharge, un service client 24/24 et 7j/7, un site Internet et mobile dédié à l'accessibilité des bornes en temps réel et à leur interopérabilité sur l'ensemble du réseau géré par VIRTA.

Dès à présent, le réseau des IRVE du SIEIL va plus loin en termes de services avec la pré-réservation des bornes, le paiement dématérialisé et la gestion intuitive offerte aux usagers sur le site client.



A noter que la gratuité de la charge et du service pour les besoins communaux a été maintenu dans ce dispositif et pris en charge par le SIEIL.

### SIG (Système d'information géographique)

111 communes et 5 communautés de communes ont adhéré à la compétence SIG du SIEIL.

En 2015 : - Les réseaux d'électricité ont été géolocalisés sur 128 communes au titre de sa compétence "ELECTRICITE"  
 - La géolocalisation des réseaux d'éclairage public a également été engagée en 2016.

Le projet PCRS (Plan Corps de Rues Simplifié) faisant suite au décret relatif aux préconisations anti-endommagement des réseaux a été engagé dès 2015, avec une première expérimentation sur la Commune de Montrésor. Le Comité syndical de juin 2016 a autorisé le lancement des consultations juridiques et financières nécessaires au déploiement de cet outil. D'ici fin 2016, un prestataire sera retenu pour ce projet afin d'engager dès 2017 les premiers relevés sur les communes.

Le Pôle Energie Centre travaille conjointement sur le déploiement d'un PCRS unifié à l'échelle régionale.

### COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

La compétence "communications électroniques" du département d'Indre-et-Loire est en cours de modification avec une reprise pour partie de cette compétence par le Conseil départemental. Le SIEIL travaille d'ores et déjà avec cette collectivité à maintenir son soutien financier aux communes tel que présenté en 2016 sur le programme de travaux qui sera arrêté en 2017.

## STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DE L'EMPLOI AU SIEIL

Le SIEIL a engagé en 2015 un audit sur son organisation interne et ses besoins en recrutements, lequel a permis d'identifier avec précision les besoins de renfort des services en progression importante (Electricité, éclairage public, comptabilité...) et les capacités de mutualisation de savoir-faire par services (pôle des assistantes techniques et secrétariat). Cette nouvelle organisation se met en place dans un contexte de nouvelles obligations réglementaires au niveau des compétences du SIEIL (lois MAPTAM+NOTRE+TECV) mais aussi de l'accroissement de ses actions aux côtés des communes adhérentes.

Le SIEIL devra faire face également dans les années à venir à plusieurs départs en retraite dont il convient d'anticiper l'échéance. Et ce notamment du fait de la nécessité de former les nouveaux arrivants à nos métiers sur une période longue (≈1 an). C'est pourquoi les dépenses de personnel en 2017 sont en légère hausse avec le "tuilage" de postes à remplacer, mais aussi du fait des importantes restructurations des carrières imposées par la réglementation sur l'ensemble des cadres d'emplois (refonte indiciaire, RIFSEEP et protection sociale) et la revalorisation du point d'indice de rémunération étalée sur 2016 et 2017. Les prévisions prospectives en matière de personnel peuvent se résumer comme suit (en l'état de la législation en vigueur) :

Années	2016	2017	2018	2019
Prévisions budgétaires/ rémunérations	1 800 000 €	1 980 000 €	2 004 999 €	2 018 934 €
Nombre d'agents	33 agents + 1 apprentie	37 + 2 apprentis	35	35
Observations	2 départs non remplacés	4 arrivées + 1 départ en retraite	2 départs en retraite à remplacer	4 départs en retraite à remplacer

La part du régime indemnitaire des agents (dont heures supplémentaires) + NBI représentait en 2015 33% de la masse salariale. Etant précisé que l'activité des services nécessite de nombreux déplacements souvent hors horaires fixes de travail, ce qui génère un volume d'heures supplémentaires importants (1 202 heures en 2015).

Les agents du SIEIL bénéficient d'un accès au CNAS (Centre national d'action sociale) et au chèque-déjeuner du fait de leurs déplacements fréquents sur l'ensemble du département pour une valeur de 5€ (2,50€ à charge de la collectivité) par jour travaillé.

Aucun engagement n'existe à ce jour en faveur des agents du SIEIL sur la participation à la garantie de maintien de salaire ou à la complémentaire santé. Ce sujet est à l'étude et sera présenté prochainement au Bureau puis au Comité syndical.

## TABLEAU DES EFFECTIFS AU SIEIL au 1<sup>er</sup> /10/2016

GRADE	CRÉE LE	SPÉCIFICITÉ	CATÉGORIE	POSTES POURVUS
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>				
Directeur Général des Services	17 déc. 1998	Administration Générale	A	1
Directeur Services Techniques	13 octobre 2011	Services techniques	A	1
Ingénieur	14/12/01 mod. 17/03/2016	Responsable technique	B	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	12/12/1996 mod. 10/6/08	Etudes et travaux	B	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	28/9/06 mod.14/12/06	Etudes et travaux	B	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	10 décembre 2013	Etudes et travaux	B	1
Technicien principal 2 <sup>e</sup> classe	15/6/06 mod. 23/09/08	Etudes et travaux	B	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	16/12/99 mod.17/03/2016	Etudes et travaux	B	1
Technicien principal 2 <sup>e</sup> classe	15/6/06 mod. 25/3/2010	Etudes et travaux	B	1
Technicien	13/10/09 mod. 25/3/2010	Etudes et travaux	B	1
Technicien	13 octobre 2009	Etudes et travaux	B	1
Agent de Maîtrise	17 juin 1997	Etudes et travaux	C	1
Adjoint technique de 2 <sup>de</sup> classe	23 sept 2008	Etudes et travaux	C	1
Adjoint technique de 2 <sup>de</sup> classe	23 sept 2008	Etudes et travaux	C	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	17/6/1997 mod. 10/6/08	Cartographie	B	1
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	20/12/2005 mod. 8/4/09	Gaz - HST	B	1
Technicien	13/10/09 mod.13/12/2011	Eclairage public	B	1
Technicien	8/4/2009 mod.13/12/2011	Eclairage public	C	1
Technicien	20/03/2015	Eclairage public	B contractuel	1 (1/8/2016)
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>				
Directrice Générale Adjointe	20 juin 2002	Administration Générale	A	1
Attaché	16/12/2003+13/10/2009 +17 mars 2016+18/10/2016	Contrôle communal	A	1(1/9/2016)
Attaché	18/10/2016	FINANCES	A	1(15/9/2016)
Rédacteur Pal 1 <sup>re</sup> classe (18/10/2016)	14 déc.2007	AG Personnel	B	1
Rédacteur	14 déc.2007	Resp. Serv. Finances	B	1
Rédacteur	12/12/96 mod. 23/6/2011	Finances	B	1
Rédacteur	10 décembre 2013	Communication	B	1
Adjoint Admi. Pal 1 <sup>re</sup> classe	15/3/91 mod. 11/12/08	Finances	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	16 décembre 2003	Finances	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	17/6/97 mod. 16/12/03	Accueil - Secrétariat	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	12/12/96 mod. 22/06/04	Sec.Dir.AG Contrôle com.	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	17/6/1997 mod. 14/12/04	Secrétariat Electrification	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	17 déc. 1998	Secrétariat Electrification	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	14 déc. 2001	Assistante technique	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	22 mars 2011	Assistante technique	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	20 mars 2015	Assistante maintenance EP	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	29 juin 2015	Archives	C	1
Adjoint Administratif 2 <sup>de</sup> classe	13-10-2009	Secrétariat technique	C contractuel	1(15/7/2016)
<b>CONTRACTUELS</b>				
Apprentis	18/10/2016	Etudes et travaux	Apprentis	2(1/9/2016)

## BILAN DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 (hors restes à réaliser et reprise des résultats 2016)

FONCTIONNEMENT			
	DÉPENSES		RECETTES
- Administration générale (hors postes relatifs aux compétences ci-dessous)	1 573 500 €	- Administration générale	12 080 000 €
- Dette	50 000 €	- Dette	0 €
- Personnel	2 207 600 €	- Personnel	16 200 €
- Électricité	0 €	- Électricité	1 400 000 €
- Communications électroniques	4 000 €	- Communications électroniques	0 €
- Éclairage public	1 625 000 €	- Éclairage public	1 280 000 €
- Gaz	55 000 €	- Gaz	100 000 €
- Cartographie	30 000 €	- Cartographie	0 €
- Environnement	70 000 €	- Environnement	10 100 €
- Communication	231 000 €	- Communication	0 €
<b>Total dépenses réelles de Fonctionnement (b)</b>	<b>5 846 100 €</b>	<b>Total recettes réelles de Fonctionnement (a)</b>	<b>14 886 300 €</b>
<i>Virement à la section d'investissement (a-b) = c</i>	<i>9 040 200 €</i>		
<b>Total dépenses Fonctionnement (b+c)</b>	<b>14 886 300 €</b>	<b>Total recettes Fonctionnement (a)</b>	<b>14 886 300 €</b>

INVESTISSEMENT			
	DÉPENSES		RECETTES
- Administration générale	170 000 €	- Administration générale	0 €
- Dette	325 000 €	- Dette	0 €
- Électricité	22 659 000 €	- Électricité	8 834 000 €
- Communications électroniques	1 000 000 €	- Communications électroniques	0 €
- Éclairage public	4 130 000 €	- Éclairage public	1 150 000 €
- Gaz	350 000 €	- Gaz	30 800 €
- Cartographie	130 000 €	- Cartographie	50 000 €
- Environnement	1 140 000 €	- Environnement	370 000 €
- Communication	3 000 €	- Communication	0 €
<b>Total dépenses réelles d'Investissement (e)</b>	<b>29 907 000 €</b>	<b>Total recettes réelles d'Investissement (d)</b>	<b>10 434 800 €</b>
		<i>Virement de la section de fonctionnement (c)</i>	<i>9 040 200 €</i>
		<i>Besoin de financement (emprunt nouveau) (e-d-c) = f</i>	<i>10 432 000 €</i>
<b>Total dépenses Investissement (e)</b>	<b>29 907 000 €</b>	<b>Total recettes Investissement (d+c+f)</b>	<b>29 907 000 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES (b+c+e)</b>	<b>44 793 300 €</b>	<b>TOTAL RECETTES (a+d+c+f)</b>	<b>44 793 300 €</b>

## PRÉSENTATION ET RAPPEL DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Conformément au Code général des collectivités territoriales (article L. 5211-36), les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics de coopération intercommunale, doivent organiser un débat sur les orientations générales du budget ainsi que sur leurs engagements financiers pluriannuels.

Le SIEIL a retenu le vote par nature et au niveau du chapitre assorti d'une présentation croisée par fonction.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit définir les orientations principales du budget primitif pour l'année 2017.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉLÉMENTS DU BUDGET

### CHOIX DES FONCTIONS

3 fonctions retenues :	<input checked="" type="checkbox"/>	020	Administration de la collectivité locale,
	<input checked="" type="checkbox"/>	82	Aménagement Urbain - Information géographique,
	<input checked="" type="checkbox"/>	93	Energie.

### NATURE DES VOTES

Section de Fonctionnement :  Au Chapitre

Section d'Investissement :  Au Chapitre

# Propositions par compétences des investissements et des moyens de fonctionnement

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses d'administration générale sont en légère hausse compte tenu des reversements de TCCFE plus importants faits aux communes. L'adoption définitive des lois NOTRE et TECV, grâce au travail de suivi parlementaire de notre fédération nationale (FNCCR), nous a permis dans l'immédiat de préserver les ressources financières des AODE mais déjà de nouveaux textes sont en cours d'élaboration...

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>4 212 105 €</b>	<b>4 474 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>371 526 €</b>	<b>170 000 €</b>
- Aménagement des locaux	220 026 €	20 000 €
- Mobilier et divers	0 €	20 000 €
- Acquisition Parking	0 €	30 000 €
- Mise en place de la GED	111 500 €	70 000 €
- Maintenance et acquisition de logiciels	40 000 €	30 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 409 500 €</b>	<b>3 519 500 €</b>
- Charges générales (hors loc. véhicule électrique)	1 737 500 €	1 385 500 €
<i>Location de véhicule électrique (Zoé)</i>	68 000 €	40 000 €
- Renouvellement Fonds d'aide au maintien de l'énergie (FSL)	55 000 €	45 000 €
- Reversement de taxe électricité aux communes	1 500 000 €	2 000 000 €
- Cotisation FNCCR	49 000 €	49 000 €
<b>RECETTES</b>	<b>12 290 000 €</b>	<b>12 080 000 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 290 000 €</b>	<b>12 080 000 €</b>
- Redevance de concession (R1 - contrôle communal)	580 000 €	580 000 €
- Taxe sur l'électricité	11 710 000 €	11 500 000 €

## ÉTAT DE LA DETTE

Déploiement par le SIEIL du PCRS en lien avec la géolocalisation des réseaux - Emprunt en 2017 de 3 000 000 € sur 10 à 15 ans.

Le projet d'emprunt PCRS est à affiner au Budget Primitif 2017 selon l'étude juridique et financière en cours et les résultats de consultations.

	Pour mémoire DOB 2016	Propositions pour 2017	
<b>DÉPENSES</b>	<b>375 000 €</b>		<b>375 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>325 000 €</b>		<b>325 000 €</b>
- Capital	325 000 €	Report	325 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000 €</b>		<b>50 000 €</b>
- Intérêts	50 000 €	Report	50 000 €

*Le projet d'emprunt PCRS est à préciser pour le BP 2017 selon l'étude juridique et financière en cours et les résultats de consultations.*

## PERSONNEL

Le SIEIL a engagé en 2015 un audit sur son organisation interne et ses besoins en recrutements, lequel a permis d'identifier avec précision les besoins de renfort des services en progression importante et les capacités de mutualisation de savoir-faire par services. Ceci dans un contexte de nouvelles obligations réglementaires (loi NOTRE + loi TECV) mais aussi de l'accroissement de ses actions aux côtés des communes adhérentes. Le SIEIL devra faire face également dans les années à venir à plusieurs départs en retraite dont il convient d'anticiper l'échéance. C'est pourquoi les dépenses de personnel en 2017 sont en légère hausse avec le "tuilage" de postes à remplacer, mais aussi les importantes restructurations des carrières imposées par la réglementation sur l'ensemble des cadres d'emplois et la revalorisation du point d'indice de rémunération.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>2 148 600 €</b>	<b>2 207 600 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 148 600 €</b>	<b>2 207 600 €</b>
- 42 postes existants - 37 pourvus	2 000 000 €	2 060 000 €
<i>+ 4 emplois temporaires pour accroissement d'activité + 2 apprentis services techniques 2016-2017</i>		
- Plan de formation agents	30 000 €	30 000 €
- Indemnités des élus	78 000 €	75 000 €
- Plan de formation élus	15 600 €	15 600 €
- CNAS	12 000 €	12 000 €
- CNFPT	13 000 €	15 000 €

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>RECETTES</b>	<b>24 000 €</b>	<b>16 200 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 000 €</b>	<b>16 200 €</b>
- Mutualisation poste Archives (36 et 41)	16 000 €	8 200 €
- Mutualisation poste Groupement achat énergies (28 et 36)	8 000 €	8 000 €



## ÉLECTRICITÉ

Le SIEIL a renforcé dès 2015 ses participations pour travaux en faveur des communes jusque fin 2016, les portant à 90 % de participation SIEIL. Afin d'accentuer ce dispositif et soutenir l'activité économique locale, le SIEIL a décidé de porter sa participation sur les extensions de réseau pour équipement public et besoins communaux à 100 %, espérant ainsi soutenir les investissements publics des communes sur notre département. Le bilan de ce dispositif est positif et démontre qu'il a permis en 2015 et 2016 de maintenir un taux d'investissement quasi constant ce qui n'est pas le cas de tous les départements. Le Bureau du SIEIL proposera au Comité syndical de maintenir ce soutien financier en 2017.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>23 690 778 €</b>	<b>22 659 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>23 440 778 €</b>	<b>22 659 000 €</b>
<b>Dépenses travaux électricité :</b>	<b>23 045 778 €</b>	<b>21 889 000 €</b>
- Tranche AB du CAS Facé (Renforcement)	2 568 000 €	2 439 000 €
- Tranche EF du CAS Facé (Extension)	1 712 000 €	1 626 000 €
- Tranche C du CAS Facé (Dissimulation)	962 000 €	856 000 €
- Programme S du CAS Facé (Sécurisation)	1 176 000 €	1 117 000 €
- Programme SC du CAS Facé (Sécurisation-résorption fils nus de faible section)	1 765 500 €	1 676 000 €
- Programme Article 8 (Dissimulation)	1 011 000 €	1 020 000 €
- Programme R (Renforcement)	300 000 €	300 000 €
- Programme RS (Résorption de fils nus)	750 000 €	750 000 €
- Programme G (Dissimulation)	4 700 000 €	4 000 000 €
- Programme E (Extensions)	3 500 000 €	3 500 000 €
- Programme T (Réseaux télécom)	2 600 000 €	2 600 000 €
- Programme RP (Réhabilitation Postes)	176 278 €	180 000 €
- Programme CH (Effacement postes de transformation cabines hautes)	700 000 €	700 000 €
- Programme GE (Géolocalisation des ouvrages) (450 000 € sur 2 ans)	225 000 €	225 000 €
- Programme LN (EP lié à l'ER)	450 000 €	450 000 €
- Programme LT (EP lié à l'ER)	450 000 €	450 000 €
<b>Dépenses fonds de concours :</b>	<b>340 000 €</b>	<b>340 000 €</b>
- Fonds de concours effacement de réseaux (2041482 EFF)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours déplacement d'ouvrage (2041482 DO)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours tarifs jaunes (2041482 TJ)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours lotissements ZU (2041482 LZU)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours TT et TN (génie civil France Télécom)	300 000 €	300 000 €
<b>Autres dépenses :</b>	<b>55 000 €</b>	<b>430 000 €</b>
- Développements informatiques (VRG, PCT, APS, DR/DICT...)	5 000 €	350 000 € Remplacement ESTELE
- Cartographie des réseaux	50 000 €	50 000 €
- Audits réseaux	0 €	30 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>250 000 €</b>	<b>0 €</b>
- Contrôle du Concessionnaire	150 000 €	remis au budget
- Audit Patrimonial	100 000 €	communication

	13 986 300 €	10 234 000 €
<b>RECETTES</b>	<b>13 986 300 €</b>	<b>10 234 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>12 186 300 €</b>	<b>8 834 000 €</b>
- CAS FACÉ (programme AB, EF, C, S et SC)	4 662 000 €	4 394 000 €
- Enedis (programme dissimulation Article 8)	-	340 000 €
- Récupération de TVA	3 919 500 €	-
- Contribution collectivités locales (extensions et dissimulations)	658 800 €	800 000 €
- Contribution particuliers - lotisseurs (extensions)	346 000 €	700 000 €
- Financement du programme T par les communes	2 600 000 €	2 600 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 800 000 €</b>	<b>1 400 000 €</b>
- Redevance R2	1 800 000 €	1 400 000 €

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SIEIL poursuit son action en faveur des communes adhérentes ou non à la compétence éclairage public. Un programme d'achat groupé des sources lumineuses et horloges astronomiques a été mis en place en 2016 pour les communes adhérentes afin de bénéficier de prix attractifs et mutualisés. L'adhésion des communes croît régulièrement et atteint fin 2016 plus de 150 communes et 31 300 points lumineux.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>6 595 000 €</b>	<b>5 755 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>5 680 000 €</b>	<b>4 130 000 €</b>
<i>Financement des travaux neufs</i>	<b>4 910 000 €</b>	<b>3 400 000 €</b>
- Programme de renouvellement (W)	2 650 000 €	1 700 000 €
- Programme modernisation des sources lumineuses (WS)	700 000 €	600 000 €
- Programme de renforcement (X)	50 000 €	50 000 €
- Programme dissimulation (Y)	1 150 000 €	600 000 €
- Programme extension (Z)	360 000 €	350 000 €
- Projet géolocalisation des Ouvrages EP (GEO)	0 €	100 000 €
<i>Fonds de concours</i>	<b>770 000 €</b>	<b>730 000 €</b>
- Fonds de concours aux communes EP (2041482 EP)	550 000 €	500 000 €
- Programme de remplacement lampes vapeur mercure	100 000 €	100 000 €
- Fonds de concours Illuminations (2041482 ILL)	20 000 €	30 000 €
- Fonds de concours groupement de collectivités EP (2041582 EP)	100 000 €	100 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>915 000 €</b>	<b>1 625 000 €</b>
- Audit d'éclairage public (mise à jour)	0 €	50 000 €
- Maintenance Préventive (MP)	800 000 €	900 000 €
- Maintenance Curative (MC) + Sinistres	100 000 €	100 000 €
- Maintenance informatique	0 €	5 000 €
- Programme contrôle technique des Installations (CT)	15 000 €	20 000 €
- Assistance technique à la maintenance et installation	0 €	50 000 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage Travaux neufs (AM)	0 €	500 000 €

	2 790 000 €	2 430 000 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 570 000 €</b>	<b>1 150 000 €</b>
- Fonds de concours des communes sur travaux neufs	970 000 €	650 000 €
- Fonds de concours des communes sur LVM + horloges astro	350 000 €	300 000 €
- FCTVA	250 000 €	200 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 220 000 €</b>	<b>1 280 000 €</b>
- Cotisations communes adhérentes	60 000 €	80 000 €
- Fonds de concours maintenance EP des communes transférées	600 000 €	620 000 €
- Redevance de concession (R2 Exploitation des réseaux)	560 000 €	580 000 €

## GAZ

Le déploiement de réseaux de gaz autonomes dans les communes continue à se développer. 103 communes ont transféré leur compétence gaz au SIEIL. Les audits patrimoniaux des communes dont le cahier des charges arrive à terme à partir de 2020 continuent à être réalisés, ils permettent de mieux identifier l'état du patrimoine et les valeurs financières de fin de concession. Le contrôle communal suivi par le SIEIL sera l'occasion d'un bilan complet de l'actif patrimonial des concessions à renégocier.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>782 000 €</b>	<b>405 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>700 000 €</b>	<b>350 000 €</b>
- Subvention d'équilibre premier établissement réseaux (GPE)	275 000 €	50 000 €
- part commune subv. équilibre premier établissement réseaux (GPE)	275 000 €	50 000 €
- Subvention d'équilibre extension réseaux (GEX)	75 000 €	125 000 €
- part commune subv. équilibre extension réseaux (GEX)	75 000 €	125 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>82 000 €</b>	<b>55 000 €</b>
- Contrôle du concessionnaire (audits fin de concession)	60 000 €	30 000 €
- Reversement aux communes d'une part de redevance	22 000 €	25 000 €

	142 800 €	130 800 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>52 800 €</b>	<b>30 800 €</b>
- Remboursement de la subvention d'équilibre par commune GPE	20 000 €	1 000 €
- Remboursement de la subvention d'équilibre par commune GEX	10 000 €	7 000 €
- Remboursement rachat réseau Azay-le-Rideau (3 <sup>e</sup> /30 <sup>e</sup> )	22 800 €	22 800 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>90 000 €</b>	<b>100 000 €</b>
- Redevance de concession (R1)	90 000 €	100 000 €

## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le projet de déploiement PCRS sera sans aucun doute le projet structurant à venir du système d'information géographique déployé par le SIEIL au service de ses communes adhérentes (voir p. 15 - État de la dette). En effet, les enjeux de déploiement des réseaux et de smart grids ne pourront être soutenus qu'avec une connaissance pointue de la constitution physique de nos territoires.

		Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>		<b>183 564 €</b>	<b>160 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>153 564 €</b>	<b>130 000 €</b>
- Matériel informatique		8 552 €	5 000 €
- Prestations de Service de numérisation de réseaux	s/compte de tiers	100 000 €	100 000 €
- Refonte des SI SIEIL (serveurs externes + fibre) - Reprise de l'application ESTELE (gestion des chantiers) - PROJET PCRS		45 012 €	25 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>30 000 €</b>	<b>30 000 €</b>
- Intégration données		10 000 €	10 000 €
- Plateforme de virtualisation des données hébergées		20 000 €	20 000 €

		100 000 €	50 000 €
<b>RECETTES</b>		<b>100 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>100 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
- Prélèvement sur cotisation statutaire		<i>Sur budget général</i>	
- Prestations de service de numérisation de réseaux	s/compte de tiers	100 000 €	50 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<i>Sur budget général</i>	

## ENVIRONNEMENT

Le SIEIL a déployé depuis 2013 plus de 150 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur le département avec une gratuité totale du dispositif pendant 2 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides a été transférée à sa SAEML EneRSIEIL afin d'y déployer un système de facturation à l'utilisateur et d'interopérabilité des bornes sur l'ensemble du territoire français et au-delà européen ; et ce avec un objectif de coûts raisonnés et en péréquation pour tous les utilisateurs.

Le SIEIL continue par ailleurs à soutenir en Indre-et-Loire les expérimentations aux ENR, soit directement (participations sous forme de fonds de concours pour les toits photovoltaïques), soit par le biais de sa SAEML EneRSIEIL pour les projets de production d'énergies renouvelables importants.

Les dispositions de la loi TECV du 17 août 2015 permettent au SIEIL d'engager des actions de gestion de l'énergie plus approfondies notamment sur le développement de son groupement régional d'achats d'énergies. L'apport au capital d'EneRSIEIL en 2017 viendra finaliser l'augmentation de capital initiée en 2013 pour le déploiement des projets de production d'énergies renouvelables et d'effacement de la charge de consommation. Le SIEIL continue à soutenir, par ailleurs, l'action de l'Agence Locale de l'Energie (ALE 37) dans le conseil en énergie partagée auprès des communes membres et dans l'animation d'actions pour la réduction de la précarité énergétique.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>1 133 000 €</b>	<b>1 210 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 013 000 €</b>	<b>1 140 000 €</b>
- Etudes complémentaires (hydraulique + biogaz+ hydrolienne)	20 000 €	30 000 €
- Aide aux communes (photovoltaïque) (2041482 PHO)	30 000 €	15 000 €
- Aides aux communes (véhicules électriques) (2041482 VE)	153 000 €	130 000 €
- Apport en Capital à EneRSIEIL ( Emprunt et Fonds Propres )	120 000 €	670 000 €
- Plan Croissance Verte - bornes de charge véhicules électriques <i>Fin du marché BCVE - achat BCVE pour mise en stock</i>	530 000 €	50 000 €
- Bornes de recharge ultra-rapide BCVE	160 000 €	245 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>120 000 €</b>	<b>70 000 €</b>
- Contrat de maintenance bornes et interopérabilité	50 000 €	transfert EneRSIEIL
- Agence locale de l'énergie 37	60 000 €	60 000 €
- Coopération décentralisée (MALI, MADAGASCAR et BENIN)	10 000 €	10 000 €

<b>RECETTES</b>	<b>1 816 962 €</b>	<b>380 100 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 816 962 €</b>	<b>370 000 €</b>
- Subvention ADEME - Bornes de charges véhicules électriques	1 666 962 €	350 000 €
- Participations des communes	150 000 €	20 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>10 100 €</b>
- Remboursement apport compte courant et capital EneRSIEIL	-	10 100 €

## COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

La compétence "communications électroniques" du département d'Indre-et-Loire est en cours de modification avec une reprise pour partie de cette compétence par le Conseil départemental. Le SIEIL travaille d'ores et déjà avec cette collectivité à maintenir son soutien financier aux communes tel que présenté en 2016 sur le programme de travaux qui sera arrêté en 2017.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>1 004 000 €</b>	<b>1 004 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>
- Fonds de concours au déploiement du numérique en 37	1 000 000 €	1 000 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 000 €</b>
- Adhésion au SMO Touraine Cher Numérique	4 000 €	4 000 €

	pour mémoire DOB 2015	
<b>RECETTES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<i>Prélèvement sur le budget général SIEIL</i>	

## COMMUNICATION

L'année 2017 sera marquée par un évènement rare pour une intercommunalité comme la nôtre : l'anniversaire des 80 ans du SIEIL. Déjà en 2007, les 70 ans avaient été un moment fort de regroupement de nos communes autour du projet de solidarité territoriale des compétences du SIEIL. Comme pour le Congrès FNCCR en 2016, les couts de communication ont donc été revus afin de diminuer l'impact de cette manifestation exceptionnelle sur les finances du SIEIL. Les publications à l'attention de nos adhérents restent le sous-budget le plus important et indispensable de notre communication et information vers nos adhérents.

	Pour mémoire Budget 2016	Propositions pour 2017
<b>DÉPENSES</b>	<b>235 000 €</b>	<b>234 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>4 000 €</b>	<b>3 000 €</b>
- Site Internet - développement et mise à jour	4 000 €	3 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>231 000 €</b>	<b>231 000 €</b>
- Documents d'information obligatoires (CGCT - rapport d'activité, recueil des actes administratifs, rapports de contrôle...)	70 000 €	80 000 €
- Documents de communication des Maires, délégués et usagers (lettres "Entre SIEIL et Terre", rapport EP, fiches et documentation techniques, encarts d'information locale...)	15 000 €	20 000 €
- Communication sur les Infrastructures de recharge électrique (stickage des bornes, inaugurations)	10 000 €	20 000 €
- Mise à jour du film institutionnel SIEIL	6 000 €	6 000 €
- Objets communicants - Cartes de vœux - Agendas	20 000 €	20 000 €
- Congrès (stand et communication - Congrès des Maires d'Indre-et-Loire et national avec FNCCR)	10 000 €	5 000 €
- Congrès FNCCR en 2016/ 80 ans du SIEIL en 2017	100 000 €	80 000 €

PROJIE@TL 02 47 20 40 00



12 - 14 rue Blaise Pascal

BP 51314

37013 TOURS CEDEX 1

Tél. : 02 47 31 68 68

Télécopie : 02 47 05 81 21

Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)

Internet : [www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)